

COMMUNE DE L'ÉTOILE

CONSEIL MUNICIPAL Du mercredi 21 Février 2024

Le Conseil Municipal de la Commune de L'Étoile, légalement convoqué, s'est réuni ce jour sous la présidence de Monsieur Thierry BAILLY, Maire.

Présents : Mmes M. DULLIN – R. JAMES-INGRAND - M. ROUSSOT – I. THEVENET – J. PISKIN – E. GOYDADIN – S. BENOIST

MM. J-G. ROBLIN – P. BAZIN – A. CHAMBARD – M. CONDEMINE

Excusé : Q. PLUBELLE (pouvoir à S. BENOIST)

Secrétaire de séance : S. BENOIST

Ouverture de la séance par l'approbation du compte rendu du 17 janvier 2024.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

FONGIBILITE DES CREDITS

N°4/24 Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section.

TARIFS CIMETIERE

N°5/24 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **DECIDE** de fixer les nouveaux tarifs du cimetière comme suit :

		Habitants de L'Étoile	Domiciliés à l'extérieur
columbarium			
	15 ans	300	600
	30 ans	500	1000
mini tombes			
	15 ans	250	500
	30 ans	400	800
jardin du souvenir			
	15 ans	100	200
	30 ans	100	200
traditionnel			
	30 ans	140	300

ADHESION SICOPAL

N°6/24 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité l'adhésion au SICOPAL des nouveaux membres suivants :

- SIVOS du Revermont
- SIVOS de Pont de Poitte
- Commune nouvelle La Chailleuse

DEMANDE DE SUBVENTION

N°7/24 Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité décide de verser la somme de 100 euros à l'association départementale des secrétaires de mairie du Jura.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

La réunion est levée à 21h55.

Prochaine réunion le mercredi 20 mars à 20h00.

La secrétaire de séance

Le Maire